



DÉPARTEMENT DE L'AIN

COMMUNE DE MIRIBEL



LE MAS RILLIER LES ECHETS

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE 1/8000

Approuvé le 27 janvier 1984
Révisé le 21 avril 1989
Révisé le 03 juillet 2007

Révision simplifiée le 18 décembre 2009
Modification le 23 juillet 2010
Révision simplifiée le 23 juillet 2010
Modification le 26 octobre 2012
Modification simplifiée le 10 juin 2016
Révision avec examen conjoint le 14 décembre 2017
Modification simplifiée le 28 juin 2018
Modification le 30 juin 2022
Déclarations de projet emportant mise en compatibilité le 15 décembre 2022
Déclaration de projet emportant mise en compatibilité le 27 février 2023

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité le

- Limites de zones
- Espaces boisés classés
- Emplacements réservés
- Périmètre d'attente de projet d'aménagement global
- Zones de bruit routes nationales
- Zones de bruit lignes SNCF
- Zones de bruit autoroutes
- Emprise future autoroute A432
- Eléments de paysage identifiés au titre de l'article L123-1-7 du code de l'urbanisme
- Zones à risques

